

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-851

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 41

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« sur »

les mots :

« en cas d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.